

REPUBLIQUE FRANCAISE
PREFECTURE DU DEPARTEMENT DE L'OISE
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES
BUREAU DE L'ENVIRONNEMENT
(téléphone 03.44.06.50.00 poste 52.94)

INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT
CODE DE L'ENVIRONNEMENT

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

LA SOCIÉTÉ SENOBLE PRODUCTION LAITIERE SOLLICITE LA REGULARISATION ADMINISTRATIVE DES ACTIVITÉS EXERCÉES SUR LE SITE DE QUINCAMPOIX FLEUZY ET L'AUTORISATION D'EPANDRE LES BOUES ISSUES DE LA STATION D'ÉPURATION INTERNE

CET ETABLISSEMENT EST SOUMIS A AUTORISATION PREFECTORALE

En exécution des prescriptions de l'article L.512-2, premier alinéa, et des articles R.512-14 et R.512-15 du code de l'environnement, les pièces du dossier seront déposées pendant 1 mois, du 4 novembre 2010 au 4 décembre 2010 inclus, aux mairies de Quincampoix-Fleuzy, Lannoy-Cuillère, Aumale (76), Morvillers Saint Saturnin (80) et à la direction départementale des territoires, bureau de l'environnement, pour être consultées sur place, par toute personne qui en fera la demande. Les résumés non techniques des études d'impact et de dangers sont consultables sur le site internet de la préfecture de l'Oise (www.oise.gouv.fr).

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est une autorisation assortie du respect de prescriptions ou un refus.

Madame Edith LEGRAND, désignée en qualité de commissaire enquêteur, recevra les observations des intéressés à la mairie de Quincampoix-Fleuzy aux jours et heures suivants :

- jeudi 4 novembre 2010 de 9 heures à 12 heures ;
- mardi 9 novembre 2010 de 16 heures à 19 heures ;
- samedi 20 novembre 2010 de 9 heures à 12 heures ;
- mercredi 24 novembre 2010 de 15 heures à 18 heures ;
- samedi 4 décembre 2010 de 9 heures à 12 heures.

A l'issue de l'enquête, toute personne intéressée pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur et, le cas échéant, du mémoire en réponse du pétitionnaire, à la direction départementale des territoires, bureau de l'environnement, à la mairie de Quincampoix-Fleuzy, et sur le site internet de la préfecture de l'Oise.